

**REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 033-213304850-20230412-DE_2023_04_24-BF



L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 05 avril 2023

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	14
<u>Absents excusés</u> :	3
<u>Absents</u> :	2

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BUTON, CANTE, CANTIN, DURAND, DUPONT, GUÉ, LAGUILLON, LOREAU, MICHEL, ROSSI, SPERANZINI. CURELY, UGOLINI.

Absents excusés : MM. ALLAIRE, LERUTH, GRANEREAU.
Monsieur ALLAIRE a donné pouvoir à Monsieur DURAND.
Madame LERUTH a donné pouvoir à Madame UGOLINI.
Madame GRANEREAU a donné pouvoir à Monsieur MICHEL.

Absent : MM. FONMARTY, MOULIERAC.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2023.04.24

Objet : Vote du Budget Général M43/48550/2023

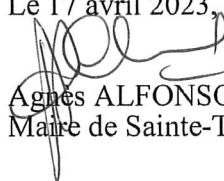
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget M43/48550/2023 présenté par Madame le Maire.



Fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le 17 avril 2023,


Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.